

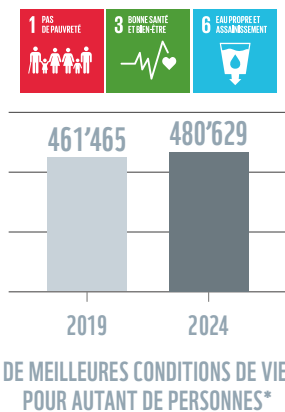


PROJETS DE PROTECTION DU CLIMAT

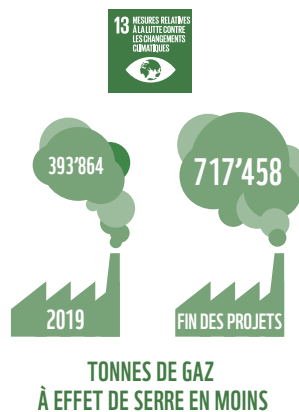
# Coop: un approvisionnement respectueux du climat

Depuis 2007, le WWF et Coop mettent en œuvre des projets conjoints en faveur de la protection du climat. L'accent est placé sur les effets positifs sur le climat, la population et la biodiversité sur place.

L'exigeant «Gold Standard» certifie cet engagement complet en faveur des êtres humains et de l'environnement. Le bilan parle de lui-même: 400'000 tonnes de CO<sub>2</sub> en moins et de meilleures conditions de vie pour 460'000 personnes.



\*Plus d'argent grâce à une baisse des coûts énergétiques, une meilleure qualité de l'air à l'intérieur du logement ou un accès à l'eau potable.



Jusqu'en 2019, Coop et WWF ont lancé 16 projets en faveur de la protection du climat. Dix sont en cours actuellement. Tous sont certifiés «Gold Standard» ou visent cette certification. Les résultats collectés ou vérifiés (à la fin 2019) et les impacts attendus (à l'échéance des projets) sont présentés sous la forme des objectifs de développement durable des Nations Unies.



## Un engagement crédible et global

Coop s'est engagée auprès du WWF à réduire de moitié ses émissions de CO<sub>2</sub> opérationnelles d'ici 2023. Aujourd'hui, la réduction est de 33% par rapport à 2008. Le WWF et Coop sont en train d'élaborer un objectif de réduction plus poussé.

Le transport aérien de produits (la plus grande part), les livraisons coop.ch et les déplacements professionnels génèrent des émissions de CO<sub>2</sub>. Coop s'engage à les éviter et à les réduire en suivant un objectif précis de réduction. Jusqu'à fin 2019, cela a conduit à une réduction nette de 13% (par rapport à 2008) des émissions de CO<sub>2</sub> dues au transport aérien.

Voici quelles ont été les conditions posées par le WWF afin de collaborer avec Coop dans le cadre de projets de protection du climat volontaires:

- un partenariat complet avec des objectifs environnementaux ambitieux; entre le WWF et Coop depuis 2006,
- le respect du principe de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> sur la base d'objectifs reposant sur des données scientifiques,
- dans le cas du transport aérien: la création d'un effet incitatif en répercutant les coûts des projets en faveur de la protection du climat sur les services internes de Coop, afin qu'ils y recourent moins,
- l'étiquetage des produits transportés par avion avec le logo «by air». De cette façon, ils sont facilement identifiables par les consommateurs,
- la certification régulière par des tiers indépendants de projets en faveur de la protection du climat selon les exigences du «Gold Standard»,
- l'additionnalité des projets, c'est-à-dire qu'ils ne seraient pas mis en œuvre sans le financement de Coop et les émissions de CO<sub>2</sub> ne seraient donc pas réduites,
- la contribution des projets à la protection du climat, ce qui génère en même temps une valeur ajoutée pour les populations locales et la nature et implique tous les groupes d'intérêt concernés sur place.

## Une action pionnière et à long terme

L'engagement du WWF et Coop en faveur de la protection volontaire du climat a vu le jour en 2007. Des objectifs de réduction de CO<sub>2</sub> ont été définis dès le début. En 2011, Coop et le WWF ont développé conjointement l'approche visant à intégrer les projets de protection du climat dans les chaînes d'approvisionnement de Coop exclusivement. Ces projets sont ainsi mis en œuvre dans les régions de culture de produits tels que le café, le cacao, le riz ou les fleurs coupées vendus dans les rayons du détaillant. Dans la mesure du possible, ces produits sont certifiés équitables et bio. Les investissements et la valeur ajoutée du projet bénéficient directement aux producteurs qui fournissent Coop. L'approche menée pour la première fois en 2011 par le WWF et Coop est encore pionnière aujourd'hui. Elle demande de l'innovation et une vision à long terme des deux côtés. La structure pluriannuelle du projet est entièrement préfinancée par Coop. L'engagement volontaire de Coop et du WWF en faveur de la protection du climat se poursuivra au moins jusqu'en 2024.

## La protection du climat pour les êtres humains et la nature

L'impact global des fonds précédemment investis dans des projets peut être quantifié à l'aide des indicateurs du Fonds monétaire international et du «Gold Standard». En plus des réductions d'émissions de CO<sub>2</sub> d'ici la fin des projets, Coop et le WWF devraient atteindre les objectifs suivants grâce aux 22 millions de francs investis par Coop jusqu'en 2019:

- 105,7 millions de francs des coûts des dégâts climatiques évités
- 38,1 millions de francs de valeur ajoutée en faveur de la biodiversité
- 26,4 millions de francs de valeur ajoutée liés aux meilleures conditions de vie
- 24,7 millions de francs des coûts de santé évités
- 194,9 millions de francs de valeur ajoutée TOTALE



**«Coop s'engage en faveur des êtres humains, des animaux et de la nature depuis plus de 30 ans. Nos projets en faveur de la protection du climat y contribuent aussi en offrant aux producteurs et à leurs familles une meilleure qualité de vie et en contribuant importante à la protection du climat.»**

Joos Sutter, PDG de Coop



**«Le financement privé de projets de protection du climat crédibles et efficaces, comme ceux menés par Coop, est un élément important du virage désormais urgent en matière climatique.»**

Thomas Vellacott,  
Directeur général du WWF Suisse



### Notre objectif

Mobilisons-nous tous pour protéger l'environnement et concevoir un avenir harmonieux pour les générations futures.

WWF Suisse  
Avenue Dickens 6  
1006 Lausanne  
+41 (0)21 966 73 73  
[www.wwf.ch](http://www.wwf.ch)